

ACTION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE
POUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE

POUR UNE STRATÉGIE FRANÇAISE AMBITIEUSE

RECOMMANDATIONS DE LA COALITION EAU

POURQUOI LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT-IL SE DOTER D'UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR SON ACTION EXTÉRIEURE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ?

La France est l'un des principaux bailleurs d'Aide Publique au Développement (APD) dans le domaine de l'eau et l'assainissement et elle est active dans de nombreuses enceintes internationales sur cette thématique. **Pourtant, elle ne dispose d'aucune stratégie politique encadrant son action de coopération internationale et d'aide au développement pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EAH).** Si l'Agence Française de Développement (AFD) dispose de son propre Cadre d'Intervention Sectoriel (CIS) Eau et Assainissement (2014-2018), celui-ci ne concerne qu'une partie des actions bilatérales de la France.

Cette stratégie du gouvernement français doit être le **document de référence** définissant le cadre d'intervention des institutions publiques dans le secteur pour les cinq prochaines années. Elle doit doter la France d'**orientations stratégiques claires et ambitieuses**, tant pour son travail diplomatique que pour sa politique de développement et de coopération internationale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La France s'est engagée en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, dont l'ODD n°6 qui vise l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'une gestion durable des ressources en eau, d'ici à 2030. La future stratégie d'action extérieure pour l'eau et l'assainissement devra préciser la façon dont la France entend y contribuer. Elle alimentera ainsi la feuille de route de mise en œuvre des ODD par la France, que le gouvernement s'est engagé à élaborer lors du Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement (CICID) du 8 février 2018.



© Secours Islamique France

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EST NÉCESSAIRE AFIN DE :

- **Guider l'action de la France dans ce secteur**, en particulier celle de ses opérateurs, dont l'AFD.
- **Améliorer la lisibilité et la compréhension de l'action de la France dans ce secteur**, tant au sein de l'État, qu'auprès des partenaires extérieurs.
- **Favoriser un débat autour de la thématique Eau** dans la politique d'aide au développement.
- **Adapter l'action de la France aux enjeux d'une nouvelle « ère » du développement** : mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des Objectifs du Développement Durable (ODD), contexte de changement climatique, croissance de la démographie et de l'urbanisation, augmentation prévue des financements d'APD d'ici 2022...

NOS 4 RECOMMANDATIONS POUR

LES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE DE LA FRANCE POUR SON ACTION EXTÉRIEURE EN MATIÈRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

La Coalition Eau recommande que les orientations suivantes constituent des priorités. Elles devront s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale qui couvrira les différents aspects de la politique de développement (coopération bilatérale, coopération multilatérale, action humanitaire, diplomatie, recherche) et qui contribuera à l'atteinte de l'ODD pour l'eau et l'assainissement et aux nombreux autres ODD qui y sont liés.

1

RECONNAITRE ET METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON EFFECTIVE LE DROIT HUMAIN À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT POUR TOUS

La mise en œuvre des **droits humains à l'eau et à l'assainissement** nécessite de promouvoir des législations relatives à ces droits et de soutenir la mise en place d'un service public de l'eau et de l'assainissement performant, pérenne, inclusif et accessible physiquement et financièrement à tous, en particulier, aux populations les plus vulnérables.

La **bonne gouvernance** des services, l'appui aux **acteurs locaux** et la participation de la **société civile et des usagers** devront constituer des priorités. Un accent particulier devra être mis sur l'amélioration de **l'assainissement et la sensibilisation à l'hygiène**, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

2

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DURABLE ET ÉQUITABLE DES RESSOURCES EN EAU

La mise en place de plans de **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** est nécessaire pour une plus grande efficacité de l'utilisation des ressources en eau et pour une répartition équitable et concertée entre les différents usages.

La **prévention de la pollution, la préservation des milieux naturels et du cycle local de l'eau, le soutien aux techniques et modèles de développement sobres en eau** et aux mesures d'**adaptation au changement climatique** sont aussi garants d'une meilleure résilience des territoires.

3

PRÉVENIR ET RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES

L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène doit être garanti le plus rapidement possible **aux populations affectées par toute situation d'urgence humanitaire**. Il est nécessaire d'améliorer la réponse et le financement de l'EAH dans les contextes d'urgence, y compris via une meilleure coordination des acteurs.

Les liens entre les mécanismes d'urgence et les mécanismes de développement doivent être renforcés, particulièrement en phase de post-crise, afin d'apporter une réponse structurelle et durable aux besoins en EAH des populations. En période de stabilité, des dispositifs de **prévention** des crises et de réduction des risques doivent être mis en place.

4

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE MONDIALE DE L'EAU

La **bonne gouvernance** de l'eau, basée sur la **transparence**, la **redevabilité** et la **participation inclusive** est une condition préalable pour mettre en œuvre des dispositions efficaces.

Plus que jamais, l'**engagement diplomatique** de la France pour l'eau et l'assainissement, le soutien aux **coopérations transfrontalières** et à la mise en place, au sein des Nations Unies, d'un **comité intergouvernemental** sur l'eau sont nécessaires pour favoriser l'atteinte des Objectifs du Développement Durable pour l'eau et l'assainissement.

NOS 4 RECOMMANDATIONS POUR

UN SUIVI TRANSPARENT DE LA STRATÉGIE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- Réaliser un **bilan annuel** de la politique de développement de la France pour l'EAH
- Mettre en place un **espace de concertation société civile / pouvoirs publics** sur l'EAH
- **Évaluer l'efficacité** de la politique de développement pour l'EAH
- Participer aux **mécanismes de suivi des ODD au niveau international** et présenter, de manière régulière, une revue volontaire au Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable

NOS 6 RECOMMANDATIONS POUR

UNE AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE POUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE (EAH) À LA HAUTEUR DES ENJEUX

La réussite des ODD pour l'eau et l'assainissement passe par la mobilisation de tous, au premier rang desquels les bailleurs internationaux, dont la France. La future stratégie de la France pour l'EAH doit être accompagnée de moyens de mise en œuvre adéquats, en particulier en matière d'APD.

1

L'APD DE L'ÉTAT DOIT ATTEINDRE 100 MILLIONS D'EUROS DE DONS PAR AN POUR L'EAH

La France favorise une logique de prêts pour les grosses infrastructures. En 2015, l'APD bilatérale de l'État sous forme de dons (hors coopération décentralisée et Taxe sur les Transactions Financières - TTF) s'est élevée à seulement 18 millions d'euros, soit le montant le moins important de la période 2011-2015.

Les objectifs pour l'eau et l'assainissement ne peuvent être atteints avec des volumes de dons toujours plus faibles, alors que ceux-ci sont indispensables pour assurer l'accès aux services essentiels pour les populations les plus pauvres, dans les pays peu solvables ou en crise.

2

LA FRANCE DOIT MOBILISER DAVANTAGE DE FONDS ADDITIONNELS (TTF ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR L'EAH)

Entre 2013 et 2015, le secteur de l'eau et de l'assainissement a bénéficié de 14 millions d'euros annuels issus de la Taxe pour les Transactions Financières, mais cette affectation a été abandonnée en 2016.

Concernant la coopération décentralisée, les engagements financiers des agences de l'eau et des collectivités locales pour l'année 2016 s'élevaient à 28 millions euros dont 23,8 millions d'euros issus de la loi Oudin-Santini (1% solidaire Eau). Une contribution importante qui doit être soutenue pour atteindre son plein potentiel (environ 120 millions par an).

3

50 % DE L'APD POUR L'EAH DOIT ÊTRE DESTINÉE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

Sur la période 2011-2015, les pays les moins avancés et les pays à faible revenu perçoivent seulement 23 % des engagements bilatéraux pour le secteur, tandis que les pays à revenu intermédiaire en captent 70 %. La prédominance des prêts oriente l'aide vers les pays solvables, au détriment des pays les plus pauvres. Les 17 pays pauvres prioritaires de la coopération française n'ont bénéficié que de 7 % des engagements bilatéraux pour l'eau et l'assainissement en 2015.

4

50 % DE L'APD POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DOIT ÊTRE DÉDIÉE À L'ASSAINISSEMENT

En 2015, l'assainissement représentait seulement 28 % des engagements bilatéraux en infrastructures, soit environ 163 millions d'euros.

Longtemps négligé par les gouvernements et les bailleurs, l'accès à l'assainissement, accompagné de mesures de sensibilisation à l'hygiène, est indispensable pour atteindre les ODD en matière de santé, de nutrition, d'éducation et d'égalité des genres.

5

LA FRANCE DOIT AFFECTER DES FONDS ADDITIONNELS POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2015, l'AFD a consacré 2,9 milliards d'euros au financement de ses « activités Climat », selon son bilan « Climat ».

Toutefois, les actions d'adaptation dans le domaine de l'eau ont bénéficié d'une enveloppe de seulement 319 millions d'euros (Bilan « Climat » 2015 de l'AFD), alors même que 93 % des contributions nationales volontaires des États pour la COP 21 ayant un volet « adaptation » font de l'eau une priorité.

6

LA FRANCE DOIT AFFECTER 10 % DE SON APD À L'AIDE HUMANITAIRE

Lors de crises, il est essentiel de garantir aux populations l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Alors qu'elle y consacre seulement 1 % de son aide internationale, la France doit allouer des financements supplémentaires à la prévention et à la réponse aux crises humanitaires.

2,1 milliards

de personnes n'ont pas accès à **des services d'eau potable.**

(JMP, 2017)

4,5 milliards

de personnes n'ont pas accès à **des services d'assainissement gérés en toute sécurité.**

(JMP, 2017)

1 000 enfants

meurent chaque jour de diarrhées causées par **un accès inadéquat à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.**

(OMS, 2017)

40 %

de la population mondiale sera **confrontée aux pénuries d'eau d'ici 2050.**

(OCDE, 2012)

260 milliards

de dollars de pertes économiques sont dues chaque année à un **manque d'accès à l'eau et à l'assainissement.**

(pertes de temps et de productivité, pertes dues aux maladies et dépenses médicales).

(OMS, 2012)

90 %

des catastrophes naturelles **sont liées à l'eau.**

(UN-Water, 2012)

93 %

des pays mentionnent l'eau comme **une priorité de leur adaptation au changement climatique.**

(PFE/Coalition Eau, 2016)

98 %

des Français font de l'eau potable et de l'assainissement **une priorité de l'aide publique au développement.**

(Sondage IFOP pour l'AFD, 2015)

La Coalition Eau est un collectif de 30 ONG françaises engagées pour promouvoir un accès universel et durable à l'eau potable et à l'assainissement, tout en préservant les ressources en eau.

ONG MEMBRES

ACAD · Action contre la Faim · ADEDE · BlueEnergy · CRID · 4D · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Eau Vive International · GRDR · Green Cross International · Gret · Guinée 44 · Hydraulique Sans Frontières · IDO · Intersolidar · Ingénieurs Sans Frontières · Initiative Développement · Kynarou · Morija · Réseau Foi et Justice Afrique Europe · Secours Catholique - Caritas France · Secours Islamique France · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · Toilettes du Monde · WECF

27 rue Léon Loiseau
93100 Montreuil
France

Tél + 33 (01) 41 58 52 77
Fax + 33 (01) 41 58 50 58
contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org

 Coalition
eau